4 JUILLET 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR APPROBATION TACITE

DÉCISIONS FINALES

BOD/NO/2025/07-01 REV.1– Allocation d'un financement pour la transformation du système et au titre du fonds à effet multiplicateur en faveur du Malawi

Le Conseil d'administration :

1. Prend acte de l'évaluation par le Secrétariat du financement pour la transformation du système figurant à l'annexe 4 du document BOD/NO/2025/06 DOC 01 et de la requête de financement reproduite à l'annexe 5 ;
2. Notant en outre l'approbation par le Secrétariat du financement pour le renforcement des capacités du système figurant à l'annexe 7 ;
3. Approuve une allocation de financement pour la transformation du système et au titre du fonds à effet multiplicateur, à prélever sur les fonds fiduciaires du GPE, à l'appui du Programme d'apprentissage fondamental axé sur les résultats du Malawi (MFLP, *Malawi Foundational Learning Program for Results*), tel que décrit dans la requête soumise, et résumé au tableau 1, sous réserve de :
 a. la disponibilité des fonds.
 b. la décision du Conseil BOD/2012/11-04 sur l'engagement de fonds fiduciaires par tranches annuelles.
 c. l'atteinte des déclencheurs du financement complémentaire, tels qu'approuvés par la décision du Conseil BOD/AV/2024/05-05, pour débloquer une allocation complémentaire de 10 324 000 dollars américains, sachant que l'engagement de ces fonds est subordonné à l'application des directives relatives aux déclencheurs du financement complémentaire du GPE, y compris son processus de révision.

Tableau 1 Résumé de la requête et recommandations d'allocation du Secrétariat

Tous les montants sont exprimés en USD		
a.	Allocation d'un financement pour la transformation du système	51 620 000[1]

[1] La révision de l'allocation a été approuvée par le Conseil d'administration le 5 juin 2025 (BOD/2025/06-02). L'allocation initiale s'élevait à 68 820 000 dollars.

b.	Allocation d'un financement au titre du fonds à effet multiplicateur	16 280 010[2]
c	Allocation demandée (100 %)	67 900 010
d.	**Allocation recommandée par le Secrétariat[3]**	**67 900 010**
e.	Allocation du financement pour la transformation du système subordonnée à l'atteinte des déclencheurs – 20 % du montant total du financement pour la transformation du système	10 324 000[4] Déclencheur 1 : 2 040 198 Déclencheur 2 : 3 121 802 Déclencheur 3 : 2 040 198 Déclencheur 4 : 3 121 802
f.	Financement basé sur les résultats	oui
g.	Agent partenaire	Banque mondiale
h.	Commission de l'agent partenaire % - Montant	1,75 % (1 188 250,18)
i.	Durée	4 ans et 3 mois
j.	Date de démarrage prévue	15 septembre 2025
k.	Date de clôture	31 décembre 2029
l.	Provenance des fonds	Fonds du GPE
m.	Sources de cofinancements	Press Trust – 4 000 000 Roger Federer Foundation – 8 000 000 Yamba Malawi – 3 500 000 Think Equal – 315 000 World Vision International – 3 800 000 Save the Children – 1 067 030 Moravian Humanitarian and Development Services – 360 000 Total – 21 042 030 de financements

[2] Une manifestation d'intérêt du Malawi pour accéder à l'allocation d'un financement au titre du fonds à effet multiplicateur du GPE d'un montant de 31 500 000 dollars a été approuvée par le Secrétariat du GPE en mars 2024. Dans le cadre de cette allocation, une requête de 15 219 990 dollars pour soutenir un programme intitulé « Renforcer les fondements de l'éducation par l'innovation et la technologie » (*Building Education Foundations through Innovation and Technology,* BEFIT) a été approuvée par le Conseil en mai 2024. Dans cette requête, le Malawi sollicite 16 280 010 dollars, soit le montant total restant du financement au titre du fonds à effet multiplicateur approuvé.

[3] Ce montant prévoit 680 010 dollars pour les coûts de soutien à la mise en œuvre de l'agent partenaire. Une version précédente de la décision comprenait un chiffre obsolète (550 000 dollars), qui a désormais été corrigé.

[4] Le montant du financement complémentaire a été réduit au prorata, conformément à la révision de l'allocation décidée par le Conseil lors de sa réunion de juin 2025 (BOD/2025/06-02). L'ancien montant s'élevait à 13 764 000 dollars.